

LES SECRETS DE LA TOUR 10/14 ANS - REF : 012 001 01

VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - AVEYRON

ETE  
2020



la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire



Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 – 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification  
d'Immatriculation : IM 075 100 379 – Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04  
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

**DOMAINE DE LAURIERE**

**623 Route de Laurière**

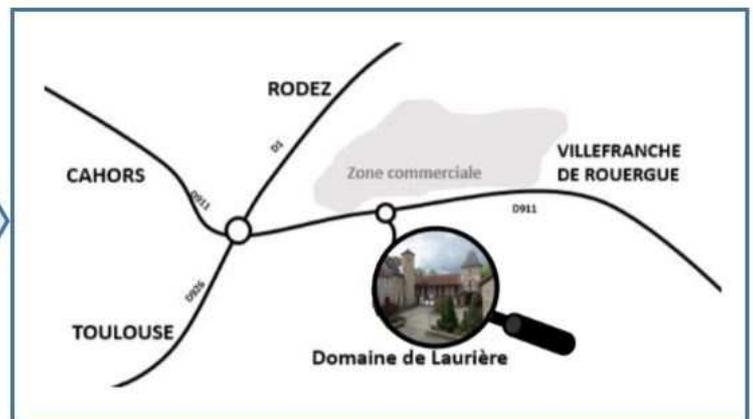
**12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE**

Tel : 05 65 45 09 51

Fax : 05 65 45 82 38

[domaine.de.lauriere@wanadoo.fr](mailto:domaine.de.lauriere@wanadoo.fr)

Localisation GPS : N : 44°21'35—E : 1°59'54



## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu à partir de 10H00 le 1<sup>er</sup> jour  
Rendez-vous départ à partir de 10H00 le dernier jour

## TRANSPORT

**Paris** : Départ dans la soirée la veille du 1<sup>er</sup> jour... Voyage de nuit en bus Grand Tourisme. Retour le dernier jour.  
**Beauvais, Caen, Le Havre, Rouen** : Départ la veille du 1<sup>er</sup> jour en fin d'après-midi en train jusqu'à Paris puis en bus Grand Tourisme. Retour le dernier jour.  
**Montpellier** en train.  
**Tours, Poitiers, Limoges, Toulouse, Bordeaux, Agen, Carcassonne** en train.

10 jours avant le départ de votre enfant, la convocation sera disponible sur votre espace client : connectez-vous sur [www.vacances-pour-tous.org](http://www.vacances-pour-tous.org).

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

1<sup>er</sup> repas servi : Dîner / Dernier Repas : Goûter - et Dîner pour les enfants venant de **Beauvais, Amiens, Caen, Le Havre, Rouen, Lille.**

## SITE

### ► Situation géographique :

Ancienne ferme entièrement restaurée, entourée d'un parc de 3 hectares, équipée en espaces sportifs. Le Domaine de Laurière se situe à 3 km de Villefranche de Rouergue, bastide du 13<sup>ème</sup> siècle.

### ► Cadre de vie :

L'hébergement se fera dans des chambres de 2 à 3 personnes avec sanitaires complets et wc séparés dans chaque chambre.

5 salles d'activités, foyer avec cheminée, grande salle polyvalente, salle à manger d'intérieur, salon bibliothèque...

## ACTIVITES

Les activités seront organisées autour d'un fil rouge et d'une enquête « co-construits » avec les enfants.

Les enfants auront le plaisir de s'initier aux diverses activités proposées au Domaine :

**Centre équestre** : écurie de 10 chevaux et poneys. Manège et carrière, bombes fournies.

**Tir à l'arc** : pas de tir de 70 m avec abri pour les archers.

**Terrains de sports** : football, basket, Base-ball ou crosse québécoise ou Hockey-Ball

**Jeux en piscine quotidien** (selon météo)

**Autres activités** : Randonnées, Balades nature, découverte de la faune et flore.

**Grand Jeux de plein air et adaptations des Jeux traditionnels des colonies de vacances**

**Animations en veillées** : jeux collectifs, contes, chansons, soirées à thème, déguisements, fêtes...

Pour ceux et celles qui le souhaitent, le domaine pourra se transformer en **véritable laboratoire** au cœur de la nature : Relevé d'indices de présence animale, prise d'empreintes, observation diurne et nocturne, capture d'insectes (et relâche !), observation d'une fourmilière, construction de cabanes, peinture naturelle...

## ORGANISATION DU SEJOUR

### ► Equipe d'encadrement :

Les enfants sont répartis en groupes d'âges homogènes compris entre 20 et 30 enfants. Le taux d'encadrement est d'1 animateur pour 8 participants maximum. Un directeur et un à trois adjoints (selon l'effectif total) ont en charge la coordination générale.

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant, suivant son âge et ses besoins. Le matin, un petit déjeuner échelonné sera servi dans la salle à manger du centre jusqu'à 9h. Les activités commencent à 9h30 le matin et se terminent à midi. Un temps de repos est pris après le déjeuner. Les activités de l'après-midi reprennent à partir de 14h. Le soir, l'heure du coucher est adaptée en fonction de l'âge des enfants et des activités de la journée.

### ► Alimentation :

Respect des coutumes alimentaires (dans le cadre de la partie alimentation du document sur la laïcité en centre de vacances). Précautions prises pour les allergies alimentaires – merci de bien vouloir nous en informer avant le séjour.

### ► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

**Un « blog Nouvelles » sera mis en place, l'adresse sera communiquée sur votre convocation départ.**

**En cas d'urgence** et seulement dans ce cas vous pouvez appeler l'équipe de direction sur la ligne de service : 05.65.45.09.51.

Nous demandons aux enfants de vous écrire une fois dans la semaine, faites-en de même si vous le souhaitez, c'est un grand plaisir pour les enfants de recevoir du courrier.

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

### ► Trousseau :

Bien marquer tous les vêtements de votre enfant avec nom et prénom. **Trousseau : Equitation** : vêtements souples genre jogging et bottes. **Vêtement de pluie** type K-way (voir document spécifique ci-après). **Le duvet est obligatoire !**

### ► Lavage du linge :

Il est lavé 1 fois dans la semaine.

### ► Argent de poche :

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.

### ► Santé :

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour et le Docteur habituel du centre veilleront au bon état de santé de votre enfant (pour information : centre hospitalier à Villefranche de R. à 10mn du Domaine).

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, des mesures spécifiques seront mises en place sur la structure : respect des gestes barrière et de la distanciation sociale, port du masque par les animateurs, désinfection des chambres deux fois par jour (sanitaires, poignées de portes, encadrement de fenêtres, etc...), désinfection du matériel pédagogique, lavage de mains avant et après chaque activité,...

### ► Utilisation du téléphone mobile :

Si nous déconseillons (voir objet de valeur) le téléphone portable, des plages horaires sont aménagées (même si nous privilégions le courrier) à l'attention des enfants désireux de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables sont obligatoirement relevés en début de séjour par l'équipe d'animation (évitant ainsi les casses, les vols et autres appels intempestifs nuisant à la vie du groupe). Les téléphones seront remis aux jeunes sur des plages horaires aménagées.

### ► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3/4, bijoux, téléphone mobile, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

**Attention** : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Documents à remettre le jour du départ :

La **fiche de renseignements médicaux et individuels** bien renseignée et signée (par le ou les responsables légaux) !

Les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical.

Les informations quant à d'éventuelles allergies ou régimes alimentaires etc...

Pour certains séjours avec activité canoë : une attestation d'aisance aquatique est nécessaire. Elle peut être délivrée gratuitement à la piscine municipale.